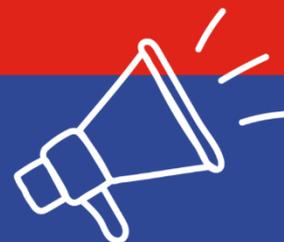




Elections CSE 2023

**PRENEZ VOTRE DESTIN EN MAIN
EN DEVENANT REPRÉSENTANT DU PERSONNEL !**



Juin 2023-IL-UES Orange

En novembre 2023, l'ensemble des personnels de l'Unité Économique et Sociale (UES) Orange sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants dans les Comités Sociaux et Économiques (CSE).

Devenir élu ou désigné de notre organisation syndicale permet de défendre concrètement l'intérêt collectif des personnels d'Orange. C'est aussi vivre une aventure humaine et intellectuelle très enrichissante.

Toutes les candidatures sont les bienvenues, et tout le monde pourra trouver sa place pour contribuer à notre efficacité collective. Vous trouverez dans ce document un aperçu des mandats et des missions que vous pouvez prendre en charge sous la bannière de la CFE-CGC Orange, avec l'accompagnement (formation, méthodes de travail...) de la première organisation syndicale d'Orange.

Si vous êtes abonné aux publications de la CFE-CGC Orange, vous pouvez saisir votre candidature directement dans votre espace services CFE-CGC Orange : <https://odyssee.cfecgc-orange.org/>.

Mandats électifs et désignatifs

Le Comité social et économique (CSE)

Les élus CSE représentent et défendent l'intérêt collectif des personnels en matière de gestion économique et financière de l'entreprise, d'organisation du travail, de formation professionnelle et de techniques de production, avec l'appui de ses commissions spécialisées (ci-contre)

Le CSE vote sur tous les projets impactant les personnels dans ses différents domaines de compétences, peut mandater des enquêtes ou des expertises complémentaires et saisir l'inspection du travail ou la justice pour faire appliquer le droit concernant les procédures de consultation.

La commission ASC met en place et pilote les activités sociales et culturelles pour l'ensemble des personnels de l'établissement.



Les Commissions du CSE :

- Handicap
- Emploi, formation & égalité professionnelle
- Economie & évolution des marchés
- Innovation
- Marchés
- Activités Sociales & Culturelles (ASC)



Commission
Santé, Sécurité
& Conditions de Travail
(CSSCT)

La commission santé, sécurité et conditions de travail

Les missions essentielles de la CSSCT : protéger la santé des personnels, veiller à leur sécurité et améliorer leurs conditions de travail. Elle analyse les conditions de travail et les risques auxquels sont exposés les travailleurs, en lien avec l'activité, l'organisation du travail, le matériel et les locaux professionnels. Elle vérifie, par des inspections et des enquêtes, le respect des prescriptions législatives et réglementaires et impose la mise en œuvre des mesures de prévention. Elle pilote les enquêtes effectuées suite à tout accident du travail ou maladie professionnelle.

Elle comporte au moins 3 élus du CSE, et prépare les avis du CSE sur tout projet d'aménagement modifiant de manière importante les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de santé, comme les réorganisations d'entités ou les déménagements.

Les représentants de proximité

Au plus près des équipes, les RP portent les réclamations de leurs collègues.

Ils accompagnent les personnels pour les aider à faire respecter leurs droits (législation et accords d'entreprise) sur des questions essentielles telles que la rétribution, le temps de travail, l'évolution professionnelle. Ils peuvent alerter de toute mise en danger de la sécurité, physique ou psychique, d'une ou plusieurs personnes de leur établissement. Ils peuvent également assister les personnels qui le souhaitent en cas d'entretien préalable de licenciement.



Les délégués syndicaux

Les DS font connaître à la Direction les réclamations, revendications et propositions de l'organisation syndicale qui les a désignés, et négocient les accords collectifs. Parmi les négociations annuelles obligatoires dans l'entreprise : les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnels handicapés. Dans les établissements, ils négocient les accords locaux pour s'assurer de la bonne prise en compte des attentes du personnel lors des déménagements ou de réorganisation des équipes.

Un engagement syndical autour de 5 missions : à vous de choisir !



Nous nous engageons à vous accompagner (formations, soutien, conseils) quel que soit votre parcours et vos choix !

CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

cfecgc-orange.org
Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire_CFECCG